

CARROS

Infos

Bulletin municipal d'information

Mai 2021

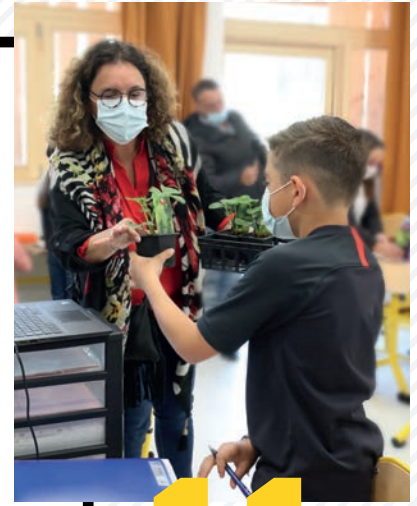
#278



FESTIVAL
DE L'AIR...

DOSSIER

La démocratie participative



11

4

SOMMAIRE

Mai 2021

P.4 | DOSSIER
La démocratie participative

P.9 | QUALITÉ DE VIE
Obligations légales de débroussaillage
État de verbalisation mensuel
Évacuation véhicules ventouses

P.11 | JEUNESSE
Plants de fraisiers offerts aux enfants
Portrait Lucie et Elea
Permis citoyen

P.13 | SPORT
Projet padel
Annonce éco-trail

P.14 | CULTURE
CIAC : expos "hors les murs" collèges
Opéra minuscule
Intervention forum au lycée Thierry Maulnier
Festival De l'air

P.18 | VIE ÉCONOMIQUE
Nouveaux commerçants
Action Coach Commerce

P.20 | ACTU
Nouveau comité des fêtes
Mutuelle communale
Cérémonie 8 mai
Infos élections
Démarches administratives *La Passerelle*

P.24 | EN IMAGES

P.25 | EXPRESSION

P.26 | CARNET - ANNONCES

Suivez
ville de Carros sur
les réseaux sociaux



16

Carros Infos #278

Directeur de publication : Yannick Bernard.

Rédaction-Conception-Infographie-Photographie-Internet :

Sylvie Bézis, Fabrice Combes, Jeff Del'Ventisette, Séverine Comandatore.

Stagiaires : Axel Leiterer et Fabrice Alonzi.

Carros Infos est une publication de la mairie de Carros. Imprimé à 7 000 exemplaires.

Hôtel de ville 06 510 Carros. Tél. 04 92 08 44 70.

Régie publicitaire : mairie de Carros.

Impression - Photogravure : imprimerie Joubert. Tél. 04 93 29 10 17.

ÉDITO

La vie qui reprend...

Pendant toutes les étapes de la crise sanitaire, la ville de Carros vous a accompagnés : avec la distribution de masques, la mise en place de séances de vaccination à la salle ECOVIE, le soutien aux personnes âgées et fragiles, la mise à disposition de locaux pour généraliser les tests de dépistage contre le virus, la mise en place de l'accueil solidaire des enfants des soignants dans nos écoles, l'aide économique apportée à nos petites entreprises et aux commerces de proximité. Notre engagement à vos côtés pendant cette difficile période a été total.



Désormais, le déconfinement est là.

Pour tous, la prudence et le respect des règles sanitaires en vigueur restent de mise. Avec la réouverture de nos établissements, de nos infrastructures sportives et culturelles, c'est la vie qui reprend et nous incite à retrouver nos espaces de liberté dans les rues, aux terrasses de nos cafés et dans nos commerces.

Cette crise sanitaire a mis un coup d'arrêt brutal à l'activité économique et touristique en imposant notamment l'annulation ou le report de nombreuses manifestations. Solidaire auprès de sa population, la ville de Carros soutient aussi les professionnels du monde du spectacle par des mesures économiques et événementielles. Nous vous avons préparé avec nos partenaires une saison estivale dense en événements, spectacles, rencontres sportives qui commence dès les premiers jours de juin.

Cet été si particulier qui arrive aura sans doute davantage le goût de l'authenticité et de l'accueil comme la ville de Carros sait le réserver. Nous allons pouvoir retrouver ensemble tous les petits plaisirs qui font le sel de la vie, en famille, entre amis et enfin renouer ce lien social indispensable à chacun et chacune d'entre nous.

Enfin je veux à nouveau remercier soignants, agents municipaux, particuliers ou commerçants. Nombreux sont ceux qui ont fait face à cette crise avec un engagement civique sans faille au service du bien commun.

Ensemble continuons ce civisme « viral » qui peut seul nous conduire vers une sortie de crise définitive.

Comme l'a souligné Antoine de Saint-Exupéry, engagé volontaire, dans *Pilote de Guerre* : « Chacun est responsable de tous. Chacun est seul responsable. Chacun est seul responsable de tous ».

Je sais pouvoir compter sur chacun d'entre vous, comme vous savez pouvoir compter sur moi.

Yannick Bernard
Maire de Carros
Conseiller métropolitain Nice Côte d'Azur

Démocratie participative : les habitants acteurs de la vie de la cité

Si la crise sanitaire – notamment l'interdiction d'organiser des réunions et des rassemblements – a malheureusement freiné le processus, la nouvelle équipe municipale a mis la démocratie participative au cœur de son action et au centre de ses projets.



Respectivement adjoint délégué à la cohésion sociale et conseillère municipale, Christophe Coeur et Agnès Wirsum ont pour mission de mettre en œuvre la politique de démocratie participative impulsée par le maire, même si, par essence, cette dernière se décline dans tous les secteurs de la vie de la cité : qualité de vie, enfance, jeunesse, sport, culture, santé... « Nous avons décidé d'avoir une approche différente de ce qui se faisait auparavant, expliquent les deux élus. Jusqu'à présent, on mettait en place des dispositifs comme les comités de quartiers et on demandait aux habitants d'y participer. Notre sensibilité, c'est plutôt d'aller à la rencontre des gens, de discuter avec eux, d'avoir de vrais échanges sur ce qui les préoccupe au quotidien pour ensuite les inviter à participer aux réunions de quartier ou aux comités de quartiers. Pour que les gens aient envie de s'impliquer dans la vie de la cité, il faut qu'ils se sentent écoutés. C'est sans doute la partie la plus importante de notre travail. »

Les élus présents dans tous les secteurs de la commune

L'idée originelle était donc d'organiser des permanences dans les différents secteurs de la commune. La crise sanitaire est passée par là et ces permanences se sont transformées en « déambulations ». « Ce ne sont pas des rassemblements mais plutôt des rencontres informelles avec les Carrossoises et les Carrossois,



Les problématiques individuelles et l'intérêt général peuvent se conjuguer

AGNÈS WIRSUM,
conseillère municipale

poursuivent Christophe Coeur et Agnès Wirsum. Certains élus sont présents au marché du samedi en centre-ville, d'autres aux Plans ou au village, d'autres encore auprès des entrepreneurs de la zone industrielle et de la zone artisanale. L'idée c'est de prendre le pouls des habitants, savoir ce qui les préoccupe au quotidien pour ensuite pouvoir leur apporter des éléments de réponse. Il s'agit d'une écoute active, d'un échange, d'un partage. Ces rencontres sont vraiment enrichissantes et dès que la situation sanitaire nous le permettra, nous pourrons alors organiser des comités de quartiers avec des gens concernés et impliqués. Nous pourrons travailler sur des thématiques en présence des élus, des techniciens et bien sûr de la population. Il y a d'un côté des problématiques individuelles et de l'autre l'intérêt général. Mais les deux peuvent se conjuguer. » Toujours dans cette volonté de prendre en compte les attentes des administrés, la municipalité n'hésite pas à organiser des réunions publiques sur site voire une consultation dès lors qu'une problématique se fait jour (voir encadré). Enfin, la démocratie participative se décline également à travers la participation des habitants dans les différentes instances de référence dans le domaine de l'enfance et la jeunesse. Plus que jamais, les Carrossois ont la parole. « Et en tant qu'élus, nous avons le devoir d'être à leur écoute », conclut Christophe Coeur.



Pour que les gens aient envie de s'impliquer dans la vie de la cité, il faut qu'ils se sentent écoutés.

CHRISTOPHE COEUR,
adjoint délégué à la cohésion sociale

Réunions publiques et consultations : au plus près des attentes de la population

Si il fallait illustrer la démocratie participative par une action concrète, la récente modification des horaires de l'agence postale du village serait un parfait exemple. Alors que certains usagers souhaitaient des horaires élargis pour pouvoir effectuer leurs démarches, la municipalité a fait le choix de la concertation en mettant à la disposition de la population un questionnaire. L'objectif ? Mieux cerner les habitudes et surtout les attentes des usagers. Après avoir pris connaissance du résultat de ce questionnaire, la décision a été prise d'élargir les horaires de La Poste du village. Conformément aux demandes les plus fréquemment formulées, l'agence postale ouvre désormais plus tôt le samedi matin et ferme plus tard les jeudis et vendredis.

Rue du Loup



Les problématiques du quotidien

Autre dispositif essentiel dans l'utilisation de la démocratie participative : la réunion publique. Cadre de vie, travaux, stationnement, nuisances en tout genre... Autant de sujets qui sont régulièrement évoqués au cours de ces réunions volontairement organisées « sur site ». À cette occasion, les élus vont à la rencontre des habitants sur leur lieu de vie afin que soient évoquées les problématiques du quotidien. Très souvent, il s'agit d'échanges très instructifs autour de la qualité de vie au sein du quartier. D'où la présence systématique des élus de référence que sont Julien Jamet (adjoint), Olivier Wszedybyl et Patrice Contino (conseillers municipaux), accompagnés de techniciens de la commune. « Ces rencontres sont essentielles pour notre équipe, explique Julien



Quartier des Rosemarines

Jamet. L'un des objectifs que nous nous sommes fixés est de concerter les Carrossois avant d'agir. Cela peut paraître simple et évident mais ces échanges "en direct" avec les habitants sont fondamentaux. » Des propos confirmés et appuyés par Olivier Wszedybyl : « Nous sommes à l'écoute des

soucis du quotidien mais aussi des axes d'amélioration auxquels nous n'aurions peut-être pas pensé. La première étape est la recherche de solution, la seconde est l'étude de sa mise en œuvre. La politique participative commence ici, directement avec les Carrossois. »

UN LOCAL À CONTAINERS supprimé devant la place Beltrame

Après concertation avec les riverains et les commerçants, la commune a décidé de supprimer le local à containers situé sur le parking en épi devant la place Arnaud Beltrame. Celui-ci représentait une source de nuisances et sa destruction va permettre de gagner une place de stationnement.



Quartiers prioritaires : les habitants appelés à co-construire la ville !

CONSEIL CITOYEN

Si la commune utilise différents outils pour impliquer la population dans les projets et les décisions, elle n'hésite pas non plus à soutenir les initiatives locales qui valorisent la démocratie participative. Ainsi, la ville de Carros se tient aux côtés du centre social *La Passerelle*, qui a mis en place un **conseil citoyen**. Celui-ci a pour objectif la participation directe et active de l'ensemble des acteurs du quartier prioritaire de la politique de la ville, y compris... les habitants. Ce « collectif » est donc composé de résidents carrossois, de représentants associatifs, commerçants, professions libérales et permet la création et la réalisation de projets ou d'actions diverses qui tendent vers un même objectif général : améliorer la vie du quartier. Les conseillers organisent des "marches exploratoires" dans le quartier, rencontrent régulièrement les différentes structures pour échanger sur les projets mis en place et proposer des idées. Ils sont associés au comité de pilotage, en présence du préfet et de tous les financeurs, dans lequel leur avis est pris en compte.

FONDS DE PARTICIPATION DES HABITANTS

Dans le même ordre d'idée, *La Passerelle* propose aux habitants du quartier prioritaire de la politique de la ville d'accompagner financièrement des projets dans le cadre du **Fonds de participation des habitants**. Ce dispositif permet d'encourager les

initiatives dans une réelle démarche de démocratie participative. Pour prétendre à ce fonds, les projets doivent respecter les valeurs fondamentales de la République, la laïcité, promouvoir l'échange, la mixité et plus globalement le renforcement du lien social et le « vivre ensemble ». Ils doivent avoir pour vocation de contribuer à l'animation du quartier ou l'amélioration du cadre de vie. Avec un fil conducteur : l'intérêt collectif.

FABRIQUE D'INITIATIVES CITOYENNES

Enfin, l'association *Pari Mix'Cité* porte le projet de **Fabrique d'initiatives citoyennes**. Mis en place en 2015 par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, ce dispositif permet de transformer des structures associatives recevant du public (*La Passerelle* à Carros) en véritable « fabriques à initiatives » impliquant plus largement les habitants via le développement de l'engagement bénévole. En d'autres termes, il s'agit de déployer autour de structures existantes, bien implantées au niveau territorial, des coordinations d'acteurs propices à l'épanouissement d'initiatives citoyennes.

Quel RÔLE pour les réseaux sociaux ?

S'ils sont devenus des éléments essentiels d'information et de communication envers la population, les réseaux sociaux jouent également un rôle important dans la volonté des collectivités de développer la démocratie participative. « *Il n'y a pas forcément les formes et les codes d'une communication en face à face, mais les réseaux sociaux permettent parfois d'établir un lien entre les administrés et les élus, fait remarquer Yannick Bernard. En nous alertant sur certaines situations de façon quasi-instantanée, nous pouvons apporter une réponse à une problématique, voire prévenir les services concernés.* » Bien entendu, le fait d'interpeller la collectivité, voire parfois directement un élu, ne doit pas faire oublier les règles essentielles de respect et de courtoisie. « *De manière générale, les échanges sont constructifs et nous essayons toujours d'apporter des réponses aux Carrossois* », souligne le maire.



Conseil municipal des enfants : la démocratie participative n'a pas d'âge !

Comme pour les « grands », il y aura un dépôt de candidatures, une campagne électorale, une opération de vote, une proclamation des résultats et une investiture. Sauf que les conseillers municipaux qui seront élus auront... entre 9 et 11 ans !



Dès la rentrée de septembre, la ville de Carros mettra en place un conseil municipal des enfants (CME). Celui-ci concernera dans un premier temps les élèves des classes de CM1 et CM2. À raison de deux représentants par classe (une fille et un garçon), ce sont en tout 24 enfants issus des 6 écoles élémentaires qui représenteront leurs camarades au sein de cette toute nouvelle instance qui prouve qu'à Carros, la démocratie participative n'a pas d'âge.

Apprentissage de la citoyenneté et formation à la vie démocratique

« L'objectif, c'est l'apprentissage de la citoyenneté et la formation à la vie démocratique, détaille Marie-Pierre Trova, directrice du pôle Éducation, enfance, famille. Les conseillers municipaux enfants travailleront sur de vrais projets, ils participeront à des réunions plénières, seront invités sur certaines manifestations par le maire dans le cadre de leur engagement citoyen. Nous souhaitons qu'il y ait une véritable corrélation entre les projets sur

lesquels travaillent les enfants et leur concrétisation via le conseil municipal de la ville de Carros. Nous réfléchissons d'ailleurs à la possibilité de voir chaque conseiller municipal enfant être parrainé par un conseiller municipal adulte. Certaines réunions plénières seront même présidées par le maire. » Piloté par le service de l'enfance, et notamment sa responsable Nathalie Demaria, ce projet devrait être mené en partenariat avec l'Éducation nationale dans le cadre du projet éducatif territorial (PEDT). À la rentrée de septembre, un collectif passera dans chaque école élémentaire pour expliquer le fonctionnement du CME. Dès lors, les candidatures pourront être déposées. Les élections devraient avoir lieu avant les vacances d'automne pour une investiture le 11 novembre. « Si le CME fonctionne bien, un conseil municipal des jeunes (CMJ) avec des collégiens devrait également voir le jour dans un futur proche », conclut Marie-Pierre Trova. Et qui sait ? Peut-être que parmi ces jeunes élus se trouvera un futur maire de Carros !

Info : la commune attribuera un "budget participatif" pour financer certaines actions issues du dispositif CME.

ÉLUS EN CHARGE DU PROJET CME

- Paul Mitzner (conseiller municipal délégué à la démocratie participative)
- Valérie Pozzoli (adjointe déléguée à l'éducation, l'enfance et la petite enfance)
- Sandra Leulliette (conseillère municipale)
- Christophe Coeur (adjoint délégué à la cohésion sociale, politique de la ville, jeunesse)

Les parents de plus en plus impliqués dans la vie éducative

L'une des priorités de l'équipe municipale en matière de politique enfance et jeunesse a très vite été de renforcer l'implication des parents au sein des différentes instances et commissions. La démocratie participative est en effet un outil précieux pour consulter celles et ceux qui partagent le quotidien des enfants.

LA COMMISSION DES MENUS



S'il est un sujet qui intéresse particulièrement les parents d'élèves c'est bien la restauration scolaire. La commission des menus se réunit régulièrement pour évoquer les problématiques liées à la qualité des repas et l'équilibre alimentaire. « Nous avons une vision technique et organisationnelle de la restauration mais ce que nous apportent les parents, c'est le ressenti des enfants, explique Marie-Pierre Trova. Autrement dit, si nous voulons améliorer collectivement la restauration, la présence de représentants des parents d'élèves est essentielle. Ce n'est pas encore le cas, mais nous aimerions avoir dans cette commission des menus des représentants de chaque école. » À noter que le pôle Éducation, enfance et famille, les élus et les parents d'élèves sont accompagnés par une diététicienne. À terme, les parents de la crèche seront également mobilisés.

LE PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL (PEDT)

Il représente la feuille de route de la politique éducative menée sur la commune et il arrive à échéance cet été. Un nouveau PEDT va donc être élaboré et engagera la commune et ses partenaires pour les trois prochaines années. Le PEDT est un outil de collaboration locale qui a la particularité de mobiliser toutes les ressources pédagogiques du territoire et garantit la continuité éducative entre le temps scolaire et les temps de loisirs éducatifs. Avant que le comité de pilotage du PEDT ne se réunisse pour valider le diagnostic partagé et le document de projet assorti des axes prioritaires, la commune a décidé d'intégrer les parents dans la

réflexion commune. Un acte de démocratie participative qui se traduira par une visio-conférence avec les représentants des parents d'élèves des différentes écoles le 31 mai prochain. Bilan, pistes d'amélioration et perspectives seront évoqués à ce moment-là et tout le monde aura la parole.

LA CAISSE DES ÉCOLES

2021 sera une année électorale à la Caisse des écoles. Au cours de l'assemblée générale de juin prochain, 7 titulaires et 7 suppléants seront élus au sein de cet établissement public local dans lequel le vote d'un parent a la même valeur que le vote d'un élu de la commune. La Caisse des écoles gère et statue sur une partie des projets scolaires (maternelles, élémentaires, sorties) ainsi que sur les actions et initiatives du Programme de réussite éducative (PRE). Là aussi, la démocratie participative prend tout son sens avec l'implication directe des parents.

LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE LA CRÈCHE

S'il existait par le passé, le conseil d'établissement de la crèche a disparu depuis plusieurs années. Dans sa volonté d'impliquer davantage les familles, la municipalité a décidé de le remettre en place dès le mois de septembre. Il sera constitué d'une délégation d'élus, de professionnels de la petite enfance et de parents volontaires. L'objectif serait d'obtenir la présence d'un parent par module de la *Maison de l'enfance*. Le conseil d'établissement de la crèche permet notamment d'aborder le fonctionnement de la structure afin de trouver des axes d'amélioration.



Débroussaillage : une nécessité et une obligation

À l'approche des beaux jours, il est indispensable de procéder aux opérations de débroussaillage pour d'évidentes raisons de sécurité. *Carros Infos* fait le point sur les obligations légales de débroussaillage (OLD) en quelques questions...

► POURQUOI DÉBROUSSAILLER ?

Le débroussaillage vise à assurer une rupture suffisante de la masse végétale afin d'éviter au mieux la propagation du feu.

Le débroussaillage est un moyen :

- de mieux assurer sa propre sécurité, celle de sa famille et de ses biens ;
- d'améliorer la sécurité des secours et de faciliter l'extinction ;
- de permettre aux secours de mieux protéger la forêt au lieu de se concentrer uniquement autour des habitations ;
- d'éviter les départs de feux.

► OÙ DÉBROUSSAILLER ?

L'obligation de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé tout au long de l'année s'applique pour les terrains situés à moins de 200 m des bois et forêts :

- aux abords des constructions sur une profondeur de 50 m, pouvant être portée à 100 m au regard du PPRIF
- aux abords des voies privées sur une profondeur de 10 m de part et d'autre de la voie

L'arrêté préfectoral du 10 juin 2014 oblige chaque propriétaire à débroussailler à 50 ou 100 m de son habitation et à 10 m de part et d'autre des voies privées y donnant accès, **y compris sur les propriétés voisines si nécessaire.**

UN BROYEUR À VÉGÉTAUX BIENTÔT MIS À DISPOSITION DES PARTICULIERS

Afin d'aider les particuliers dans leurs travaux de débroussaillage, la commune a décidé de mettre à leur disposition un broyeur à végétaux, ainsi que deux agents du service municipal des espaces verts. Bien entendu, ce service se fera sous certaines conditions et sur rendez-vous. Vous serez informé prochainement des modalités de mise à disposition de ce broyeur à végétaux.



Sur cette photo, la zone située au-delà du grillage a fait l'objet d'un débroussaillage en respect des OLD.

- Mairie de Carros 04 92 08 44 63
- Police municipale de Carros 04 93 08 81 64
- Office national des forêts (ONF) 04 93 18 51 51
- Direction départementale des territoires et de la mer des Alpes-Maritimes (DDTM 06) 04 93 72 72 72

NUMÉROS UTILES

► QUE DÉBROUSSAILLER ?

Couper et éliminer la végétation au sol :

- Les végétaux morts, très secs ou facilement inflammables
- Les herbes vertes ou sèches

Espacer et élaguer, couper et éliminer les arbres et arbustes :

- Les buissons situés sous les grands arbres espacés de 5 m
- Les arbres dangereux ou situés à moins de 3 m des constructions
- 3 m entre la première branche et la construction
- 3 m entre les masses de branches
- Élagage des branches basses des arbres sur la moitié de la hauteur pour les arbres de moins de 4 m et sur 2 m pour les arbres de plus de 4 m

► QUAND DÉBROUSSAILLER ?

Le débroussaillage doit être réalisé avant le début de la période « rouge » allant du 1^{er} juillet au 30 septembre de chaque année.

► QUELLES SANCTIONS ?

- Le préfet ou le maire peut vous mettre en demeure de réaliser le débroussaillage dans un délai imparti.
- En cas de carence, vous êtes passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 30 €/m² non débroussaillé.
- Vous êtes pénalement responsable en cas de destruction ou de dégradation d'un bien due à un incendie provoqué par un manquement de sécurité (puni d'un an d'emprisonnement et 15 000 € d'amende).

Verbalisations et interventions de la PM : le point sur le mois d'avril

À travers l'étude des statistiques d'interventions et de verbalisations de la police municipale (PM), on se rend compte que les priorités de la municipalité en matière de sécurité et d'amélioration du cadre de vie se traduisent dans les chiffres. En effet, en avril 2021, **66** véhicules ont été verbalisés pour des infractions aux règles de stationnement et **14** interventions ont été effectuées pour la mise en fourrière d'automobiles et poids lourds. Concernant les incivilités liées à la qualité de vie, **195** patrouilles pédestres ont été menées pendant le mois, avec sensibilisation aux déjections canines. La lutte contre les dépôts sauvages s'intensifie avec 7 rapports d'information sur les encombrants.

VERBALISATIONS AVRIL	2020	2021
Arrêt et stationnement	17	66
Animaux (divagation, fourrière)	1	0
Atteintes à l'environnement	0	0
Nuisances, atteintes à la tranquillité	0	1
Règles administratives	0	13
TOTAUX	18	80

INTERVENTIONS AVRIL	2020	2021
Points fixes	7	10
Contrôles vitesse	1	3
Patrouilles pédestres	154	195
dont sensibilisation déjections canines		
Urbanisme : infractions et conformités	0	2
Fourrière auto et poids lourds	10	14
Rapport d'information encombrants	0	7
Procès verbal enlèvement d'épaves (carcasses)	0	0
Sécurité écoles communales et collège	40	42
Service commun gendarmerie nationale/PM	14	21
Tapages nocturnes	20	21
Tapages diurnes	5	10
TOTAL	251	325



PARKING DU
FORUM JACQUES PRÉVERT

Le permis de construire du projet d'extension du parking du forum Jacques Prévert a été déposé. Les services de l'État vont désormais instruire cette autorisation d'urbanisme. Une fois le permis délivré, les travaux pourront commencer pour ce projet qui permettra d'accroître la capacité de stationnement d'une trentaine de places.

56 véhicules ventouses évacués depuis le début de l'année

Il s'agit autant d'un problème de sécurité que de cadre de vie. Depuis le début de l'année 2021, à la demande de la municipalité, 56 véhicules ventouses ont été évacués sur l'ensemble de la commune ⁽¹⁾. Il s'agit essentiellement de voitures, camionnettes, camions et remorques stationnés de manière illégale, abusive ou prolongée mais aussi de véhicules abandonnés par leur propriétaire. Si la zone industrielle a récemment fait l'objet d'une opération d'enlèvement de remorques, le secteur de la zone d'activités de la Grave a lui aussi été « nettoyé » de ces véhicules qui pouvaient représenter un réel danger pour les usagers de la route. À noter par ailleurs que l'une des camionnettes évacuées contenait un véritable stock de bouteilles de gaz et acétylène. Une société spécialisée a dû intervenir pour récupérer ce matériel potentiellement inflammable. Preuve de l'intérêt d'une telle opération menée à l'initiative de la commune, avec le concours de la police municipale.

⁽¹⁾ 7 véhicules sur la ZA de la Grave, 9 véhicules sur la ZI, 40 véhicules sur le reste du territoire communal.





Un plant de fraisier offert aux enfants de la commune !

Dans le cadre de la *Fête des fraises*, la municipalité avait décidé cette année d'offrir un plant de fraisier à tous les enfants de la commune. « L'objectif était à la fois de les associer à cette fête et de créer une animation instructive et ludique autour de la fraise, l'un des produits phares et des symboles de notre ville », se réjouit Yannick Bernard. Ainsi, le maire, accompagné de plusieurs élus, s'est rendu tour à tour dans les différentes écoles de la commune mais aussi à la crèche municipale, dans les crèches privées et auprès des assistantes maternelles afin de donner aux enfants un petit plant de fraisier, cultivé par un agriculteur du canton de Carros, dont ils devaient prendre soin chez eux. Dans le pot, un petit mot pour inviter les enfants à bien s'occuper de ce fraisier avant d'en déguster les fruits, mais aussi des conseils d'entretien. Nul doute que les enfants se seront régalés avec ces fraises qu'ils ont eux-mêmes fait pousser. Quant aux parents, ils en auront très certainement profité...



Envoie ta photo à
mairie@ville-carros.fr

Tous les jours, Lucie et Elea rendent leur ville plus propre !

« Un jour, on jouait dans le jardin du Figaret et on a été écoeuré de voir que des gens avaient mangé sur place et laissé tous leurs déchets par terre. » C'est à partir de ce jour-là que Lucie et Elea (7 ans), deux copines scolarisées en CP à l'école Jean Moulin, ont décidé d'agir et de rendre leur environnement plus propre en ramassant les déchets qui dégradent leur cadre de vie au quotidien. Après avoir débarrassé le jardin et le stade d'athlétisme de ses débris, elles ont fait le choix de mener une action « propreté » sur le chemin de l'école. Ainsi, tous les jours, à la sortie des classes, elles se munissent d'un sac plastique et d'une pince à barbecue et ramassent tout ce qu'elles voient entre l'école Jean Moulin et leur maison. Comme souvent en matière d'écologie et de respect d'environnement, ce sont bien les enfants qui montrent l'exemple. Le maire, Yannick Bernard, a d'ailleurs été touché par cette initiative et a tenu à recevoir Lucie et Elea dans son bureau pour les féliciter !



Permis citoyen : 500 € pour aider les jeunes à passer leur permis

Voté à l'occasion du dernier conseil municipal, le dispositif « Permis citoyen » va être déployé sur la commune et permettra à 20 jeunes âgés de 17 à 26 ans de bénéficier d'une aide de 500€ pour financer les cours de conduite de leur permis. Pour en bénéficier, il s'agira de répondre à certains critères (voir ci-dessous) mais surtout de réaliser 50 heures de bénévolat auprès des services communaux ou du CCAS et d'être dans une « dynamique d'emploi ». Les jeunes carrossois intéressés devront remplir un dossier d'inscription pour confirmer leur éligibilité au dispositif. À noter que les 500€ du permis citoyen sont cumulables avec d'autres aides éventuelles pour le passage du permis de conduire.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ AU PERMIS CITOYEN :

- Habiter à Carros (justificatif de domicile)
- Avoir entre 17 et 25 ans
- Effectuer son premier passage du permis de conduire
- Avoir réussi l'examen du code de la route
- Être en formation, en recherche active d'emploi (inscription Pôle Emploi) ou en emploi
- Prendre des leçons de conduite dans une auto-école carrossoise



Renseignements : 04 93 29 28 49

INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Du mardi 8 juin au
vendredi 16 juillet

Passé ce délai, les demandes seront traitées pour une fréquentation au plus tôt à compter du 15 septembre 2021.

Le dossier d'inscription est à télécharger dans la rubrique « Services et démarches en ligne » sur www.ville-carros.fr

Dossier à retourner :
• par mail (PDF) guichet@ville-carros.fr
• ou dans la boîte aux lettres
• ou prendre RDV au 04 93 08 21 35

Nota : l'inscription périscolaire est à renouveler chaque année.

Le padel débarque prochainement à Carros !

Il s'agit sans conteste de l'une des activités en vogue. Le padel séduit aujourd'hui de plus en plus d'adeptes et il sera prochainement possible de le pratiquer à Carros.

Dépendant directement de la Fédération française de tennis (FFT), le padel est une activité ludique et sportive accessible à tous, à mi-chemin entre le tennis et le squash. Il se pratique en double, sur des courts entourés de parois et de grillages. Sur notre commune, le Tennis-Club de Carros a donc décidé d'ouvrir une section padel. Pour ce faire, le court de ten-

nis n°5 (en revêtement dur) sera bientôt transformé en deux courts de padel. « C'est une activité en plein essor qui a l'avantage de pouvoir rapidement être assimilée par tout le monde, s'enthousiasme Isabelle Lacoste, présidente du TC Carros. Le padel est facile d'accès. Il peut être pratiqué par les enfants, les adultes et même les seniors dans une démarche de sport-santé ou sport-bien-être. Certains pour-

ront le pratiquer en loisir, d'autres en compétition. Nous pourrions aussi envisager d'organiser des stages, des tournois, sans oublier d'ouvrir des séances aux scolaires. »

Des travaux menés dans le cadre des aménagements du parc de la Tourre

Les possibilités sont donc nombreuses autour de ce sport en plein développement. Mais avant

d'échanger les premières balles, des travaux sont donc nécessaires : pose du revêtement, installation des structures, lumière... Des travaux qui entrent dans le cadre de la phase 2 du chantier du parc de la Tourre, celui consacré aux équipements. Le démarrage de ces travaux étant programmés au dernier trimestre 2021, il sera donc possible de jouer au padel d'ici la fin de l'année !



Le Tennis-Club de Carros vous accueille pendant tout l'été !

Les passionnés de tennis se réjouiront de la nouvelle. Le Tennis-Club de Carros (TCC) vous accueille sur une période de 3 mois, du 1^{er} juin au 31 août pour seulement 60 € (licence découverte FFT incluse). L'occasion de pratiquer ou de découvrir le tennis sur les installations de l'espace Pierre Jaboulet. Cet espace compte 4 courts en gazon synthétique et 1 green set de très bonne qualité afin que vous puissiez jouer dans les meilleures conditions. Les différents terrains sont accessibles 7j/7 de 8h à 21h (sauf restrictions sanitaires). Vous pourrez réserver les terrains en ligne sur « TENUP » depuis votre smartphone ou votre ordinateur.

Espace Pierre Jaboulet
37, route de la ZA de la Grave
Tél. 04 93 08 21 36 / 06 14 02 79 88
f Tennis Club Carros

UN RENDEZ-VOUS SPORT ET NATURE LE 12 JUIN

Coorganisé par la ville de Carros et l'association Ski & Sport Nature Carros, l'éco-trail des Balcons de Carros se déroulera le samedi 12 juin au départ de Carros village et sera la première course de ce type organisée dans le département depuis le déconfinement. Cette épreuve de 9 km et 500 m de dénivelé est ouverte à tous. Des coureurs aguerris seront présents pour se disputer la victoire mais le trail se veut également convivial, familial et accessible au plus grand nombre. Le tracé concocté par les organisateurs offrira de magnifiques paysages sur les hauteurs de Carros avec, notamment, un passage par les Balcons de Carros et le Pont de la lune. Un tracé et une organisation qui se veulent résolument respectueux de l'environnement : covoiturage privilégié, balisage en bois, tracé ayant le moins d'impact possible sur la faune et la flore (avec les recommandations du parc naturel régional des Préalpes d'Azur). Notez donc dans votre agenda ce rendez-vous sport et nature le 12 juin.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS SUR TRAIL-CARROS.COM

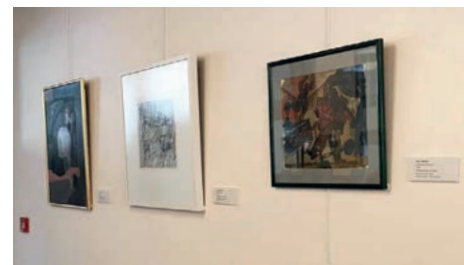
Exposition « hors les murs » : les collégiens à la découverte des œuvres du Ciac

Quoi de mieux pour faire découvrir l'art aux collégiens que d'organiser une exposition au sein même de leur établissement ? C'est en partant de ce principe que le service des publics du centre international d'art contemporain de Carros (Ciac) organise régulièrement des expositions « hors les murs » dans différents collèges du département. « Nous installons des œuvres de notre fonds dans un espace culturel spécialement dédié à cette activité au sein de chaque établissement, explique Frédéric Brandi, directeur du Ciac. Ces projets d'éducation artistique et culturelle sont construits en partenariat, selon des thèmes choisis par les équipes enseignantes, en vue d'une exploitation pédagogique des expositions. » Ainsi, les œuvres du Ciac (Babilaité, Cassarini, Champollion, Fernex, Goeldlin, Morini,

Pignatelli, Tobiasse, Verdet, Villers...) s'inventent tour à tour au collège Paul Langevin (Carros), Ludovic Bréa (Saint-Martin-du-Var), Jean Salines (Roquebillière), Saint-Exupéry (Saint-Laurent-du-Var), La Sine (Vence) et bientôt Les Mimosas (Mandelieu).

Autoportrait à Saint-Martin, condition animale à Saint-Laurent

Actuellement, sept tableaux de sept artistes différents sont exposés au collège de Saint-Martin sur le thème de l'auto-biographie. Cette exposition, enrichie de livres d'artistes de la médiathèque André Verdet, restera visible des collégiens jusqu'au 8 juin. À Saint-Laurent, le collège Saint-Exupéry accueille quant à lui des œuvres de la collection du Ciac sur la thématique de la condition



animale. Accrochés le 3 décembre dernier, les tableaux resteront sur site jusqu'au 1^{er} juillet. Notons enfin que le collège Jean Salines de Roquebillière avait accueilli à l'automne une exposition « hors les murs » sur le thème du « Courage ». Une thématique qui a pris tout son sens lorsque la commune a été frappée de plein fouet par la tempête Alex.

L'opéra minuscule en immersion à la crèche et dans les écoles

Pour pallier l'annulation du spectacle *Opéra Minuscule*, initialement programmé dans le cadre de la saison culturelle, le forum Jacques Prévert a organisé trois journées d'immersion à la crèche et dans deux écoles de la commune

(Simone Veil, Rosemarines). Ainsi, Sabine Venaruzzo et Caroline Duval, de l'*Opéra Minuscule*, sont intervenues pendant toute une journée au sein de chacun de ces établissements. Au programme de cette intervention artistique : une « impro », une interaction avec les

enfants et le personnel, puis, en fin de journée, une restitution réalisée par les deux comédiennes. Tout l'intérêt de cette opération était d'intégrer les réactions des enfants dans la construction et l'évolution du spectacle mais aussi d'impliquer le personnel de la crèche et des écoles concernées.

Et toi d'où viens-tu ?

Le forum Jacques Prévert était également présent au lycée Thierry Maulnier via un projet mené par la Cie *Une petite voix m'a dit*. À partir de la question « Et toi d'où viens-tu ? », des élèves de 2^{de} ont écrit des textes poétiques sur le



thème de la filiation, des origines, de l'hérité et des transmissions. L'occasion d'ouvrir un questionnement de groupe sur l'immigration et l'intégration. Au terme de plusieurs ateliers d'écriture et d'oralité, une journée de travail scénique a été proposée avec un comédien et un musicien au sein du lycée. La mise en voix des textes a été présentée sous forme déambulatoire.

Ces opérations entrent dans le cadre du dispositif 100% EAC (éducation artistique et culturelle).



Agenda



12 juin ECO TRAIL DES BALCONS DE CARROS

Départ de Carros village
Distance de 9 km,
dénivelé de 500 m.
Inscriptions sur
www.trail-carros.com

12-13 juin 19-20 juin 26-27 juin FESTIVAL DE L'AIR

Carros ville
Organisé par le Forum
Jacques Prévert.
3 week-ends où se
déploie une program-
mation de 16 specta-
cles, d'ateliers et de ren-
contres : cirque, magie
nouvelle, théâtre de rue,
pour petits et grands,
Gratuit - Sur réservation
www.forumcarros.com
Tél. 04 93 08 76 07

20 et 27 juin ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Bureaux de vote
1^{er} et 2^e tour



21 juin FÊTE DE LA MUSIQUE

Place Louis Frescolini
La scène est à vous !
Tél. 04 89 22 24 53

26 et 27 juin TOURNOI DES FRAISES

Espace Pierre Jaboulet
Carros handball club
Tél. 04 93 29 14 19

29 juin SPECTACLE DE MARIONNETTES

18h30 | Salle Juliette Gréco
« Vous voulez rire ? »
Cie Les Frères Duchoc
À partir de 3 ans.
Tél. 04 93 08 73 19
mediatheque-carros.fr

3 juillet CARROS EN FORME

9h - 13h30 | Parc de
loisirs et sportif de la Tourre
Ateliers sport santé et
parcours ludiques pour
tous (voir page 28).
Tél. 04 93 29 06 34

7 juillet SPECTACLES DE CONTES

10h30 et 15h30 |
Médiathèque André Verdet
« Les Z'abeilles et les
Z'arbres ». Cie Virgule.
À partir de 3 ans.
Tél. 04 93 08 73 19
mediatheque-carros.fr

10 juillet CINÉMA EN PLEIN AIR

Stade d'athlétisme
Tél. 04 89 22 24 53

Fête de la musique Appel à candidature

ARTISTES MUSICIENS CHANTEURS GROUPES
amateurs

Les formations du territoire peuvent proposer leur
candidature pour jouer sur la scène de la place
Frescolini, dans des conditions professionnelles.
Pour la sélection, merci de fournir une courte
biographie, des photos de bonne qualité, des
liens ou fichiers pour écouter la musique du
groupe, les coordonnées du groupe
avant le 7 juin à culture@ville-carros.fr :
Disponibilité obligatoire du groupe, l'après-midi
du 21 juin pour mise en place technique.



14 juillet FÊTE NATIONALE

Programme à venir
Tél. 04 89 22 24 53

22, 23, 24 juillet 29, 30, 31 juillet 5, 6, 7 août

NUITS DE LA VILLA
21h | Amphithéâtre Barbary
Tél. 04 89 22 24 53

20 août CINÉMA EN PLEIN AIR

Place Louis Frescolini
Tél. 04 89 22 24 53

28 et 29 août SAINTE-COLOMBE

Carros village
Programme à venir
Tél. 04 89 22 24 53

Les Nuits de la villa

Jeudi 22 juillet
Estivales du conseil
départemental
Vendredi 23 juillet
Stan
Samedi 24 juillet
Estivales du conseil
départemental

Jeudi 29 juillet
Yves Pujol
Vendredi 30 juillet
Soirée Improvisation
Festival internatio-
nal d'improvisation
Théâtre de Grasse
Samedi 31 juillet
Les p'tits gars laids

Jeudi 5 août
Beatles factory
Vendredi 6 août
Estivales du conseil
départemental
Samedi 7 août
Medi + Solestones

Festival De l'air : le grand retour du spectacle... et du public !

Pour ses grandes « retrouvailles » avec le public, le forum Jacques Prévert organise un festival entièrement gratuit. Du 12 au 27 juin, chaque week-end, des performances, déambulations, spectacles de rue, représentations de cirque, de danse, spectacles participatifs et interactifs vous sont proposés par des compagnies et des artistes assurément heureux de retrouver leurs spectateurs. Un grand bol d'air à ne surtout pas manquer !

DAMOCLÈS

Cie Inextremiste
Cirque / Dès 7 ans / 50 min



© Vincent Muteau

Place Beltrame, Carros
12 juin 17h
13 juin 14h45

PEEP SHOW POUR TOUS

Gorgomar, Pantai, Cupea & Be
Performance / Dès 5 ans / 45 min



Parvis du Forum Jacques Prévert
12 juin 14h, 15h, 16h, 17h
13 juin 14h, 15h, 16h, 17h

HOLD ON

Fheel Concept
Réalité virtuelle / Dès 8 ans
30 min



Forum Jacques Prévert
12 juin 10h30, 11h15, 12h,
14h45, 15h30, 16h15, 18h
13 juin 11h15, 12h, 14h45, 15h30,
16h15

BAL IMPRO GINGUETTE

Cie Antipodes
Spectacle de danse participatif /
Tout public / 1h



Parvis du Forum Jacques Prévert
12 juin 20h

LA VILLE DU CHAT OBSTINÉ

Blöffique Théâtre
Théâtre / Enfants de 8 à 11 ans
50 min



Forum Jacques Prévert
12 juin 13h30, 15h30, 17h
13 juin 11h, 14h, 16h

OKAMI ET LES QUATRE SAISONS DU CERISIER

Cie Entre chien et loup
Spectacle en poussettes /
de 1 à 4 ans / 45 min



Forum Jacques Prévert
12 juin 11h, 14h, 17h
20 juin 10h30, 13h45, 16h30

De l'air
12-13 juin / 19-20 juin / 26-27 juin
Spectacles gratuits, sur réservation
Billetterie en ligne
Tél. 04 93 08 76 07
contact@forumcarros.com
www.forumcarros.com

© Ernesto Timor

© Pierre Acobas

LES EXPERTS

Cies BE & Une petite voix m'a dit
Performance / Tout public,
dès 6 mois / 1h et 1h30



© Clément Demange

Parvis du Forum Jacques Prévert
19 juin 13h
20 juin 12h30

VEN

Cie Si seulement
Cirque / Tout public, dès 6 ans
/ 50 min



© Kalimba

Place Beltrame
19 juin 16h
20 juin 14h

PARLEMENT DE RUE

Théâtre de l'Unité
Spectacle participatif / Tout
public / 2h



Parvis du Forum Jacques Prévert
19 juin 18h

HÊTRES ET PHASMES

Cie Libertivore
Danse aérienne / Dès 6 ans / 1h



© Fanny Soriano

Parvis du Forum Jacques Prévert
20 juin 15h15

BOX

Cie Les Hommes de Main
Cirque, acrodanse
Tout public, dès 5 ans / 40 min



© Joris Figero

Parvis du Forum Jacques Prévert
26 juin 15h
27 juin 14h

JAZZ MAGIC

Blizzard Concept
Magie et musique / Dès 10
ans / 50 min



Jardin des lucioles
26 juin 13h30, 16h

78 TOURS

La Meute
Cirque / Tout public / 35 min



© Christophe Raynaud de Lage

Parking salle Juliette Gréco
26 juin 18h
27 juin 17h

SABORDAGE

La Mondiale Générale
Cirque / dès 5 ans / 40 min



© Erwan Keromen

Place Beltrame
27 juin 15h

LES DÉSORDONNÉS

Troupe d'ados de Carros
Théâtre / Tout public / 40 mn
Cours de l'école Boris Vian
12 juin 16h
13 juin 16h

RACONTE-MOI UN AIR !

Groupe adultes amateurs
Théâtre / Tout public / 30 mn
Parvis du Forum Jacques Prévert
27 juin 11h30

PRÉSENTATION DE LA SAISON 2021/2022

Équipe du Forum Jacques
Prévert
Tout public / 1h
12 juin 18h

Bienvenue à nos nouveaux commerçants et artisans

CARROSSERIE BIG BOSSE

Jean-Philippe Melani

Carrosserie & peinture utilitaires, poids lourds, travaux publics. Interventions à domicile.



📞 06 60 98 61 77

✉️ carrosserie.bigbosse@gmail.com

VARELUX DESIGN

Mickael Varela

Design graphique : design marketing, identité visuelle, design UI (interface utilisateur)



📞 Tél. 06 50 55 56 11

✉️ mvareladesign@gmail.com

🌐 vareluxdesign.com

CHEZ CÉCILE

Cécile Salat

Food-truck écologique avec produits locaux
Une cuisine locavore, gourmande et équilibrée



Espace food-truck de Carros - Contre-allée entre
rond-point de La Manda et giratoire Claude Joux

🕒 Du lundi au vendredi, midi et soir

Brunch le dimanche matin (occasionnellement)

📞 06 49 81 43 77

✉️ foodtruck.chez.cecile@gmail.com

📌 Food-truck « Chez Cécile »

LA PAUSE SUCRÉE ET KSUSHI & WOK SE DÉVELOPPENT ET OUVERT UNE ADRESSE À NICE !



Bien implantée aux Plans de Carros depuis quelques années (place du village Saint-Pierre), **La pause sucrée** régale déjà les papilles des Carrossois. Désormais, on peut retrouver les succulentes pâtisseries de l'enseigne dans la toute nouvelle galerie marchande de Carrefour Lingostière. Ce kiosque idéalement situé et plein de saveurs ouvre ses portes tous les jours de 9h à 20h.

🌐 lapausesucree.com



Un autre restaurateur carrossois s'est développé et a ouvert une deuxième enseigne à Nice. Bien connu des gourmets, **KSushi & Wok**, installé au chemin de la Culasse, a en effet une nouvelle adresse dans le quartier de Saint-Isidore, sur l'avenue Auguste Vérola.

🌐 ksushi-wok.com

Le studio de photographie Bracon va suivre les conseils de Coach Commerce

Comme évoqué précédemment dans *Carros Infos* (édition février 2021), plusieurs commerçants de l'association *Cap Carros* ont bénéficié du dispositif *Coach Commerce*, un programme de relance proposé par la Chambre de commerce et d'industrie Nice Côte d'Azur et la région Sud. L'objectif ? Améliorer l'expérience client sur le lieu de vente et booster le chiffre d'affaires. Les commerçants carrossois volontaires ont ainsi pris part à une série d'ateliers qui, pour certains, vont déboucher sur des actions concrètes. C'est le cas d'Anne-Marie Bracon, dont le studio de photographie de la rue des Arbousiers existe depuis 1981. « Cet atelier photo appartenait à mon père et je l'ai repris en 2005, explique-t-elle. Grâce aux conseils de *Coach Commerce*,

je me suis rendu compte que je pouvais changer certaines choses pour rendre ma vitrine et même l'intérieur du magasin plus attractifs. » Comment rendre une vitrine attrayante ? Comment agencer l'espace intérieur ? Comment mettre en valeur les produits ? Autant de questions auxquelles les commerçants carrossois ont pu trouver une réponse. « J'ai donc décidé de refaire entièrement la décoration du magasin, annonce Anne-Marie Bracon. Dans le prolongement du dispositif d'aide et de soutien aux commerçants, une personne va venir m'aider et me conseiller. Quant au financement des travaux, il devrait en partie être pris en charge par les aides du plan Fisac⁽¹⁾. » D'ici quelques semaines ou quelques mois, c'est donc un studio « new look » qu'Anne-Marie Bracon proposera à ses clients !



⁽¹⁾ Fisac : Fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce.

JUIN 2021

CINÉMA

Salle Juliette Gréco
5 bis bd de la Colle Belle - 06510 Carros

SAMEDI 5

CÉLÉBRONS LA REOUVERTURE DES CINÉMAS !

OSCAR 44 CÉSAR

DRUNK

15H 17H30

ADN

BILLETTERIE SUR PLACE

5€ Plein tarif
4€ Tarif réduit*
3€ Tarif (-12 ans)

*Pour les 18-24 ans, étudiants, salariés, stagiaires, militaires et militaires à l'étranger

Les -12 ans doivent être accompagnés d'un adulte

DIMANCHE 6

7 CÉSAR - MEILLEUR FILM, MEILLEURE RÉALISATION

NEUVÈS

BIJOU

ADIEU LES CONS

DU GRAND SPECTACLE !

DE RETOUR AU CINÉMA !

14H30

AVANT-PREMIÈRE

VO

MY FAVORITE WAR

17H30

Elle revient au galop !

CALAMITY

AU CINÉMA LE 19 MAI

10H30

#JAIMECARROS

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

Carros

Choisissez votre film et profitez d'une séance de cinéma... en plein air !

Cet été à Carros, vous pourrez profiter GRATUITEMENT de séances de cinéma en plein air. Rendez-vous devant l'écran géant le samedi 10 juillet au stade d'athlétisme (ville) et le vendredi 20 août sur la place Louis Frescolini (Plans). Pour l'occasion, la ville de Carros a décidé de laisser le choix du film... au public ! Prochainement, vous aurez en effet la possibilité de sélectionner le long-métrage que vous préférez regarder parmi une sélection. Celui qui aura obtenu le plus de suffrages sera projeté. Pour connaître les modalités de ces séances en plein air, suivez l'actualité sur les réseaux sociaux.

f ville de Carros

Un nouveau comité des fêtes dynamique et ambitieux !

Pour la première fois depuis bien longtemps, le comité des fêtes de Carros joue la carte de l'unité ! « On dit toujours qu'avec la ville, le village et les Plans, il y a trois entités, mais Carros est avant tout une commune », se réjouit Aurore Klewiec, fraîchement élue présidente du nouveau comité des fêtes (Cof). Dans cette équipe tout récemment constituée, on trouve en effet des habitantes des différents quartiers et différents secteurs de Carros. « Nous souhaitons vraiment réunir et fédérer les bonnes volontés,

**COMITÉ DES FÊTES
DE CARROS**
Tél. 06 46 29 93 61
cof.carros@gmail.com
Facebook : COF Comité
des Fêtes Carros



poursuit la jeune femme. *Le fait de regrouper des Carrois et Carroises de toute la commune nous permet de découvrir les attentes des uns et des autres et de mieux cibler nos objectifs. Dans une collectivité comme la nôtre, il nous a semblé plus logique et surtout plus judicieux de regrouper les moyens humains et financiers autour d'une seule et même structure.* Voilà pour la genèse du nouveau Cof. Reste maintenant à le faire « décoller » à travers des initiatives et des projets. Et pour cela, on peut miser sur l'énergie et l'enthousiasme de la nouvelle équipe, qui compte déjà 25 membres.

Nuits de la Villa et 14 juillet pour commencer ?

« S'il y avait deux mots pour nous décrire, ce serait dynamisme et ambition, souligne Aurore Klewiec. Nous avons vraiment envie de participer à l'animation de notre commune et nous avons plein d'idées. Le comité vient tout juste de se créer et nous sommes encore dans l'administratif. Mais nous travaillons déjà sur des animations dans le cadre du festival des Nuits de la Villa et des festivités du 14 juillet. » En attendant, le Cof n'a pas perdu de temps en créant son logo et sa propre page facebook.

On peut notamment y découvrir le portrait des huit membres du bureau. Un bureau qui se trouve être... 100% féminin ! « Bien entendu que ces messieurs sont les bienvenus, même si pour l'instant ce sont essentiellement des femmes qui ont décidé de s'investir dans ce projet, sourit la présidente. Au-delà de cette anecdote, nous souhaitons vraiment que tous les âges et tous les quartiers soient représentés au sein de ce Cof. » Alors, si vous avez envie d'intégrer une équipe dynamique et de participer à l'animation de votre commune, n'hésitez pas à rejoindre ce tout nouveau comité des fêtes !

LE BUREAU DU COF

Présidente :
Aurore Klewiec

Vice-présidentes :
Céline Sannier,
Sandrine Wdziekonski,
Stéphanie Bonhomme

Secrétaire :
Vanessa Henry

Secrétaire adjointe :
Victoria Dubus

Trésorière :
Nathalie Bernard

Trésorière adjointe :
Céline Atlani-Gentilleau

Les Carrosois vont pouvoir souscrire à une mutuelle communale

Afin de pouvoir faire bénéficier les administrés de prestations et tarifs avantageux, la ville de Carros va leur permettre d'adhérer à une mutuelle communale. La concrétisation d'une promesse de campagne en faveur du pouvoir d'achat des Carrosois.



« Au centre communal d'action sociale (CCAS), nous rencontrons malheureusement de plus en plus de personnes en situation de précarité. La crise sanitaire fait beaucoup de dégâts d'un point de vue économique et social. Dans cette conjoncture, la possibilité offerte aux Carrosois d'adhérer à une mutuelle communale représente une véritable avancée. C'est aussi la concrétisation de l'un de nos grands projets de campagne. » C'est avec fierté et enthousiasme que Fabienne Boissin, adjointe déléguée à la famille, la santé, la solidarité, le handicap et la lutte contre les discriminations, a annoncé la nouvelle. Très prochainement, tous les Carrosois et Carrosoises pourront adhérer à une mutuelle communale qui offre l'avantage de proposer des tarifs avantageux pour des prestations équivalentes aux autres

mutuelles. Comment ? Tout simplement en jouant sur l'effet de groupe. La mutuelle communale compte en effet près de 25 000 adhérents auprès d'environ 200 communes. Comme elle ne dispose pas d'agence, ses frais de fonctionnement sont en outre minimales.

Une vocation sociale affirmée

Pour le reste, la mutuelle communale fonctionne comme toute autre mutuelle et tient à mettre en avant sa vocation sociale autour de trois axes forts : l'accès à la santé pour tous, la création et le maintien du lien social, l'amélioration du pouvoir d'achat. La mutuelle communale dispose en outre d'un fonds de solidarité pouvant être utilisé sur des situations d'urgence gérées par le CCAS. Consciente de l'intérêt que ce dispositif peut représenter pour les administrés, la

municipalité a donc fait le choix de le proposer à Carros. Ainsi, la commune va prochainement mettre en place des permanences hebdomadaires dans les locaux du CCAS, où chacun pourra prendre rendez-vous avec un référent de la mutuelle communale. Qui sera concerné ? **Toute personne qui réside ou travaille sur la commune, sans limite**

d'âge, sans condition de ressources et sans questionnaire médical.

Plusieurs contrats sont bien entendu proposés selon les besoins et les situations. « L'accès aux soins pour tous est un enjeu majeur de santé publique, conclut Fabienne Boissin. La mise en place sur la commune de cette solution sociale innovante est un acte important pour la population. »



LES PRINCIPAUX AVANTAGES

- 5 formules de garanties en fonction de vos besoins et vos moyens.
- Aucun délai de carence, aucun frais de dossier, aucun questionnaire médical.
- Dès la première formule : forfait chambre particulière, forfait optique, forfait médecines douces, forfait automédication.
- Possibilité d'augmenter ses garanties en cours d'année, gratuité à partir du 3^e enfant. Adhésion le lendemain de la signature. Choix des prélèvements en début, milieu ou fin de mois.
- Pas d'avance d'argent grâce au tiers-payant, tiers-payant France entière.
- Possibilité de suivre votre contrat sur internet.
- Vaccin anti-grippe intégralement remboursé.
- Assistance incluse 24h/24 et 7j/7 en cas d'urgence ou d'hospitalisation, service à la personne inclus (garde d'enfants, assistance juridique, ménage...)



Cérémonie du 8 mai : se souvenir du passé pour construire le futur

« La date du 8 mai est celle d'une victoire sur la dictature et le fascisme ».

Tel était le message que souhaitaient faire passer Yannick Bernard (maire) et Paul Mitzner (conseiller municipal délégué aux associations patriotiques) lors de la cérémonie du 8 mai. Celle-ci s'est tenue comme chaque année au monument aux morts, devant la stèle du général De Gaulle. Après une lecture du message de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants, le discours du maire a permis de rappeler que la victoire des Alliés en 1945 s'était faite au prix de nombreux

sacrifices et surtout au terme du conflit le plus meurtrier de l'Histoire. Il est aujourd'hui essentiel de se souvenir du passé pour ne jamais revivre une telle tragédie et construire un avenir plus

serein autour des valeurs fondamentales de liberté, d'égalité et de fraternité. Après les discours, des gerbes de fleurs ont été déposées au pied du monument aux morts avant que l'ensemble

des personnes présentes respectent une minute de silence et entonnent *la Marseillaise*. Aux côtés des élus, les associations d'anciens combattants et les forces de sécurité étaient représentées.



Élections de juin : le dispositif de procurations modernisé

À l'occasion des élections régionales et départementales des **20 et 27 juin 2021**, les procédures d'établissement des procurations sont modernisées. Vous pouvez en effet effectuer l'ensemble de la démarche en ligne et vous rendre à la gendarmerie uniquement pour valider votre identité.

► La marche à suivre :

1. Le mandant peut se connecter sur maprocuration.gouv.fr après s'être authentifié via « France Connect » et faire sa procuration en ligne.
2. Le mandant reçoit un courriel avec la référence de son dossier à 6 chiffres.
3. Le mandant se présente auprès d'une autorité habilitée à établir des procurations (police, gendarmerie), muni de sa pièce d'identité et de son code à 6 chiffres, afin que son identité soit vérifiée.
4. Une fois validée par les forces de l'ordre, la procuration est transmise automatiquement par voie dématérialisée à la mairie concernée.

RAPPEL

- Un électeur peut détenir 2 procurations maximum.
- Les procurations peuvent toujours se faire directement en gendarmerie.
- Pour voter, la carte nationale d'identité ou le passeport doit être valide ou périmé depuis moins de 5 ans.

La Passerelle vous accompagne dans vos démarches administratives

Le centre social *La Passerelle* de Carros vient d'être labellisé structure « France Services ». Désormais, deux agents formés vous accueillent pour vous accompagner dans vos démarches administratives du quotidien. Vous n'êtes pas à l'aise avec l'outil informatique ou les nouvelles technologies et vous devez effectuer une demande de carte grise, de prime d'activité, remplir votre déclaration de revenus pour les impôts ou toute autre démarche administrative ? Prenez rendez-vous à *La Passerelle* et vous serez accompagné.

En fonction de votre situation individuelle et de vos besoins, les agents pourront vous accompagner pour :

- une information générale sur vos démarches.
- un accompagnement au numérique pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages (création d'une adresse mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs, création de vos identifiants pour accéder au service



public en ligne...)

- une aide aux démarches en ligne sur rendez-vous afin de vous aider au mieux (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...)
- des prestations de conseil pour la résolution des cas complexes en s'appuyant sur les correspondants au sein du réseau des partenaires.
- un rendez-vous avec un agent des services publics si votre situation le préconise (impôts, CAF).

Au-delà des formalités administratives, *La Passerelle* vous propose également un accès à des postes informatiques en libre-service.

Informations et prise de rendez-vous : 04 93 08 78 03

ACCI : plus de 4000 repas préparés et offerts aux étudiants des campus niçois

Dans le cadre de ses actions de solidarité, l'association *carrossoise culturelle Itaqwa* (ACCI) a organisé une série de maraudes au cours desquelles des repas et des colis alimentaires ont été confectionnés et distribués aux étudiants des campus Carlone, Jean Médecin et de la résidence universitaire de la Madeleine. Grâce à l'investissement total des bénévoles et la générosité des donateurs, ce sont en tout plus de 4000 repas qui ont été préparés et livrés gracieusement aux étudiants. Une belle et généreuse initiative !



EN IMAGES

LE MAIRE ET LE PERSONNEL MUNICIPAL VACCINÉS À LEUR TOUR

Après avoir accueilli dans un premier temps les personnes considérées comme prioritaires, le centre de vaccination de la salle ECOVIE a cette fois-ci ouvert ses portes aux agents municipaux. L'occasion pour le personnel communal qui le souhaitait de se protéger contre la Covid-19. Le maire, Yannick Bernard, a lui aussi reçu sa première dose de vaccin. ■



UN MUGUET PORTE-BONHEUR POUR LES AGENTS MUNICIPAUX

À la veille du 1^{er} mai, Yannick Bernard (maire) et Yvan Remond (premier adjoint délégué aux ressources humaines) ont offert un joli brin de muguet porte-bonheur à l'ensemble des agents municipaux. Une petite attention pour les remercier de « leur investissement sans faille au service de notre commune. » ■

OPÉRATION CONTRE LA POLLUTION SONORE ET ENVIRONNEMENTALE SUR LES SENTIERS PÉDESTRES

L'office français de la biodiversité et la police municipale ont mené une opération commune afin de lutter contre la recrudescence des motocross sur les pistes DFCI et les sentiers pédestres. Non seulement le passage des engins motorisés dégrade la faune et la flore, mais il perturbe aussi la quiétude des promeneurs. Rappelons que l'amende pour ce genre d'infraction s'élève à 135 € et peut aller jusqu'à 1500 € et même un retrait de permis. ■



JARDINS PARTAGÉS : LES ÉLUS LAURENTINS EN VISITE

Accompagné de Luc Canavesio, de l'association des *Jardins partagés de Carros*, Yannick Bernard (maire) a fait visiter différents sites de la commune à une délégation d'élus de Saint-Laurent-du-Var. L'occasion de constater que de nombreuses initiatives sont menées à Carros en matière d'aménagements de jardins partagés en milieu urbain ou périurbain. ■

Liste Poursuivons le Nouvel Élan

Notre avis sur le projet d'une cuisine centrale inter-communale

Lors de notre mandat (2014-2020) nous avons diagnostiqué que les travaux de rénovation de la cuisine actuelle seraient trop onéreux.

C'est pour cela que nous avons demandé à la ville de Nice d'intégrer la nouvelle cuisine centrale de Nice-La Plaine vu que nous nous situons dans le même canton de Nice 3. Le personnel en avait été informé et devait être associé au projet. Les modalités étaient à l'étude et devaient être finalisées par une convention lors du nouveau mandat.

Aujourd'hui, la municipalité s'oriente vers une autre solution. Pourquoi pas ? C'est une proposition qui mérite également d'être étudiée. Mais il manque beaucoup de réponses pour pouvoir en apprécier sa faisabilité : coût total, participation de chaque commune, emplacement, dates prévisionnelles de réalisation, structure gestionnaire ? Une chose est sûre, contrairement à ce qui est affirmé, cela ne pourra pas être réalisé dans les deux ans.

D'autre part, ce projet est apparemment lié à celui de place centrale. Nous sommes contre ce projet car nous considérons qu'à Carros nous avons d'autres besoins et détruire la Poste n'est ni judicieux ni approprié. Quel est le coût de ce projet ? Nous avons besoin de stationnement, c'est pour cela que nous avons monté le projet d'extension du parking du Forum J. Prévert qui tarde à voir le jour. Nous avons également étudié dans les locaux vides sous la Poste la réalisation de l'école départementale de musique, un beau projet qui pourrait être réalisé avec 80 % de subventions du département.

À vous de juger !

Groupe « Poursuivons le Nouvel Élan »

Charles Scibetta, Marie-Christine Lepagnet, Florian Judlin, Françoise Couturier, Jean Cavallaro, Estelle Borne, Dominique Landucci, Valérie Chevallier



Pompes Funèbres des Oliviers

*Au-delà du savoir-être,
le savoir-faire*

Tél. : **04 93 08 49 02**
5 avenue des Cigales - 06510 Carros
www.pompes-funebresdesoliviers.com
direction@pompes-funebresdesoliviers.com / pfoliviers@orange.fr



Patricia Guenoun
COACH THERAPEUTE

COACH THERAPEUTE
Intelligence Émotionnelle
Accompagnements, Ateliers, Formations, Stages

Tel. +33 (0)6 10 08 80 88
contact@patriciaguenoun.com
patriciaguenoun.com

f in



Paule REVELLO
Agent commercial - CONTESSO ORPI

A l'écoute de vos projets
Vendez, achetez au meilleur prix
et dans les meilleurs délais !
Recherche pour une clientèle sélectionnée
appartements, maisons, terrains.

06 10 56 22 61

ESAC de Grosse 31778737




**Des femmes et des hommes
pour votre bien**

AGENCE CONTESSO
PLAN DE CARROS,
Résidence avec piscine, 3 pièces
au 1^{er} étage : entrée avec placards,
SDB, wc, 2 chs, cuisine aménagée
ouverte sur séjour donnant sur
terrasse de 17 m², parking double
en S.S. Pas de travaux. Quartier
calme, proche commodités, com-
merces, arrêts de bus, écoles ...
Prix : 293 000 €

www.agence-contesso.com / www.orpi.com

5, av des Cigales Carros - Tél. 04 93 08 10 39



Taxi Jean

Tél. 06 09 70 36 72

COSTANTINO PLOMBERIE
Plomberie - Chauffage - Sanitaire
Climatisation - Rénovation
Pompe à Chaleur - Plancher chauffant

Tél./Fax : 04 92 02 72 27 - 06 86 79 39 27
alain.costantino@gmail.com



**C.S.A.E
SOUDURES**

INOX - ALUMINIUM
CHAUDRONNERIE, TOLERIE FINE
FERRONNERIE, SERRURERIE

T 04 93 29 23 76 WWW.CSAESOUDURES.COM



CONCEPTS-PAYSAGES-VEGETAUX
CO.PA.VE

**Vente aux Pros
et aux particuliers**

Pépinière
Livraison - Plantation - Haies
Arbres - Arbustes - Palmiers
Plantes de saison - Agrumes

Aménagements Paysagers
Conception - Réalisation
Arrosage auto - Maçonnerie
Clôtures - Terre végétale

CO.PA.VE S.a.r.l.
Chemin de la Chapelle - Les Plans
06510 Carros
Tél : 04 93 08 10 23
pepiniererecopave@wanadoo.fr
www.copave.fr
facebook.com/pepiniererecopave



AGENCE IMMOBILIÈRE
*Spécialiste dans votre secteur
depuis 2004*

VENTE • GESTION • LOCATION

**Une équipe de professionnels
à votre écoute
pour tous vos projets immobiliers**

Conseils juridiques, dynamisme, efficacité,
sont à votre service

ESTIMATION GRATUITE DE VOTRE BIEN IMMOBILIER

www.fusini-immobilier.com

2 agences à côté de chez vous...

Lotissement "Les Rosemarines"
06510 CARROS LES PLANS
04 92 02 01 38
06 22 41 14 37

Centre Commercial Carros le Neuf
Rte de l'Éusière - 06510 CARROS
04 97 10 04 58
contact@fusini-immobilier.com

NAISSANCES

Salim SARGHA, le 17 février
Zinedine HAMIDA LOGHMARI,
le 18 février
Antonin BERTRAND, le 20 mars
Maël CHANUT, le 4 avril

DÉCÈS

Yolande CHIELI, le 3 février
Marguerite GAUTERO BERNABOVI,
le 21 mars
Louis BERTRAND, le 4 avril
Geneviève IACCARINI, ép. SENO,
le 10 avril
Jacqueline CHAGOT, le 23 avril
Ali BEN RADHIA, le 26 avril
Thérèse ROBERT, le 3 mai
Maurice SOULES, le 7 mai

HOMMAGES

À Armel Vancraeyneste

Madame Maryline Vancraeyneste et ses enfants, remercient les médecins, pharmaciens, infirmiers et toutes les personnes qui ont pris part à leur malheur, lors du décès de leur époux et père : docteur Armel Vancraeyneste, médecin à Carros, décédé brutalement le 4 décembre 2020. Nous vous exprimons ici notre profonde gratitude. Nous ne l'oublierons pas !

La famille

■ Recherche logement T2 ou T3, relativement isolé avec terrasse et jardinet. Références et stabilité financière. Loyer : 650 €. Tél. 09 75 87 39 96 / 06 71 95 91 20

■ Auxiliaire de vie. Dame diplômée et expérimentée, passionnée, motivée et à l'écoute propose ses services auprès des personnes âgées et en difficulté : aide à

la toilette, courses, ménage, accompagnement des sorties. Disponible jour et nuit. Tél. 06 15 77 38 98

■ Vends salon de jardin (4 fauteuils + 1 table ronde style rotin) 300€ ; 1 bar avec 4 tabourets de bar très bon état 150€ ; 1 lit une place (80x190) avec tiroirs à roulettes 150€. Tél. 04 93 08 14 14 / 06 77 49 98 78

PETITES ANNONCES

À CARROS

VINCI
IMMOBILIER

GRAND LANCEMENT



2 OU 3 PIÈCES À PARTIR DE 199 000 €⁽¹⁾

ESPACE DE VENTE

Rond-Point de la Manda

0 800 124 124*
Service & appel gratuits
vinci-immobilier.com

(1) Prix TTC applicable en TVA 20 % sur l'appartement 2 pièces lot n°A101 de la résidence Le Mas de Cléry (06) d'une superficie habitable totale de 37,40 m² avec une terrasse de 7,05 m², 2 stationnements inclus. Informations, disponibilités et condition au 20/01/21. Illustrations non contractuelles réalisées à des fins d'illustration. Les caractéristiques qui y sont représentées ne sont pas définitives et sont susceptibles d'être modifiées en fonction des contraintes techniques, financières, administratives ou réglementaires imposées à VINCI Immobilier Méditerranée, notamment lors de l'instruction des autorisations de construire ou de la réalisation des travaux. Crédit illustrations ©Arka Studio - VINCI Immobilier Méditerranée 830 854 626 RCS Nanterre - SNC au Capital Social de 10 000 € - N°SIRET: 83085462600017 - Janvier 2021. Conception : Artkom.

GARDES PHARMACIES

Pour trouver la pharmacie de garde la plus proche de chez vous, appelez le **3237** ou consultez le site internet **WWW.3237.FR**

Médecins généralistes

Dr Bergonzo | 9 rue de l'Eusière | 04 93 29 05 55
Dr Cabriol | 3 rue des Arbousiers | 04 93 29 01 30
Dr Metifiot | 9 av. des Cigales | 04 93 08 98 25
Dr Roustan | 11 av. des Cigales | 04 93 29 01 53
Dr Sellier | 9 rue de l'Eusière | 04 93 29 05 55
Dr Sesartic | 3 rue des Arbousiers | 04 93 29 01 30

Infirmiers

Acettola Maryse
Traversa Corinne
Verany Magali
Moretti Christophe
 2 rue de l'Eusière - CC
 06 19 11 30 81
 04 93 20 51 11
Lun.>Vend. 11h-12h & 18h-18h30
Sam-dim et jour férié sur RDV

White Catherine
Thomas Sylvie
Pizier Jennifer
Astier Magali
Pettinati Héloïse
 9 av. des Cigales
 04 93 08 77 33

Casanova Jean Philippe
Verhaeghe Frédérique
 14 bd de la république, village
 St-Pierre, les allées fleuries,
 bât K
 06 83 37 36 33

Sages-femmes

Elisabeth Cuny 06 09 71 11 30
Valentine Sentenac 06 50 34 19 53
 3 place du 8 mai 1945

Léa Simoncini 07 78 35 41 68
 14 bd de la République

Voarino Cécile
Begaud Jean Cyrille
Bussi Sylvia
Carbonnel Anne-Laure
 7 rue de l'Aspre
 04 93 20 68 68
Lun.>Ven. 11h30-12h30 & 18h30-19h

Morisot Patricia
 9 av. des Cigales
 06 13 97 50 92

Fioretta Joëlle
Mesiano Agnès
Millier Aurélien
 1 place du 8 mai 1945
 04 93 08 83 35

Gatti Ricco A.-Marie
 198 rte de Gattières RD2209
 04 93 29 30 72

MAIRIE

04 92 08 44 70

Numéros d'urgence



NUMÉROS D'ASTREINTE MAIRIE

Après 17h et le week end
 06 80 93 97 36

ALLO MAIRIE MÉTROPOLE 39 06

NUMÉRO D'URGENCE 112

POMPIERS 18

GENDARMERIE 17 ou 04 93 08 71 32

POLICE MUNICIPALE

04 93 08 81 64

SAMU

04 93 92 55 55

CARROS

Chemin du Roure / Rue des Arbousiers



Gardes médicales

assurées par SOS Médecin

**Samedis, dimanches
 et jours fériés
 12h-20h**

Permanence sur place
 Prise de RDV conseillée
 Tél. 04 97 10 24 40

CMP adulte Sainte-Marie

Mardi | 9h-16h
 Tél. 04 93 13 58 62

Espace Santé de Carros

URGENCES VÉTÉRIAIRES : COMMENT ÇA MARCHE ?

En contactant le **3115** et en renseignant le code postal de la commune, vous serez mis en relation **GRATUITEMENT** avec un vétérinaire de garde **7j/7** et **24h/24** à proximité.

SPORT SANTÉ

CARRROS

en forme

Bougeons les générations

3 JUILLET 2021
samedi
9h-13h30

PARC DE LOISIRS ET SPORTIF
DE LA TOURRE

Ateliers et parcours ludiques
pour tous

Apportez votre pique-nique
et détendez-vous
le reste de la journée !



En partenariat avec les associations sportives, la Croix-Rouge française, le CCAS de la ville de Carros, Azur sport santé, le comité des fêtes et Pari MIX'Cité

Direction des sports 04 93 29 06 34

Carros
en forme

